

Fiche revendicative 10 - Économie circulaire et développement durable

3 décembre 2021

Les attentes des consommateurs sont marquées par une évolution croissante des préoccupations liées à l'environnement, à l'avenir de la planète, aux conditions éthiques de production, de transport et de commercialisation des produits. Dans un contexte dégradé du fait du capitalisme, des revendications se forment à partir d'aspirations nouvelles.

1. Le modèle de développement économique dominant pratiqué par l'occident pendant des décennies et plus récemment par le reste de la planète ne pourra pas continuer à long terme. Les besoins croissants d'une population mondiale en pleine expansion sont de plus en plus en décalage avec les ressources disponibles de la planète. A cela s'ajoutent des écarts de niveau de vie abyssaux entre les plus riches et les plus pauvres. Il n'est pas envisageable aujourd'hui que l'ensemble de la planète vive au même niveau que les pays les plus riches, car il n'y a tout simplement pas assez de ressources pour cela.

2. Nous (ré)affirmons notre attachement indéfectible à une société humaine traitant à égalité l'ensemble de ses membres et assurant à toute personne le plus haut niveau de vie possible, physiquement, intellectuellement et socialement.

3. Dans cette optique, nous soutenons le paradigme d'une croissance durable qui vise à inscrire nos activités économiques dans une logique de fonctionnement cyclique analogue à celle des écosystèmes naturels où rien ne se perd, mais tout se transforme. C'est le fondement même de l'économie circulaire. Cela n'est pas qu'une initiative individuelle : elle touche aussi l'écologie industrielle et territoriale dans les échanges de flux et la mutualisation des besoins interentreprises.

4. Nous soutenons de ce fait le principe de mutualisation des biens et services partout où cela s'avère possible. De nombreux appareils sont détenus par chaque

particulier alors même que leur usage en permettrait une mise à disposition collective (de la tondeuse à gazon, jusqu'à la voiture, en passant par la perceuse et autres outils de bricolage). Cette idée va délibérément à l'encontre du principe actuel omniprésent de « richesse individuelle par la propriété privée ». Nous devons penser notre planète comme un bien collectif et, à ce titre, nous interroger systématiquement sur la durabilité et la pertinence de la possession individuelle, indépendamment de toute considération de revenus.

5. Nous soutenons la conception de produits durables, non toxiques et faciles à démonter et réparer, ce qui condamne sans appel l'idée mortifère de l'obsolescence programmée. Cette approche favorise également l'accès de proximité aux produits et services.

6. Tout produit mis à disposition des consommateurs doit inclure, dès sa conception, des solutions concrètes pour son traitement en fin de vie (principe de l'éco conception). Nous condamnons avec fermeté le principe d'innovation dès lors qu'il cherche à s'affranchir de cette règle.

7. La décroissance, telle que promue actuellement, nous apparaît biaisée dans la mesure où elle est portée par une minorité nantie qui cherche à imposer des restrictions à la majorité laborieuse. La réduction de nos consommations ne peut être qu'une volonté globale, visant à supprimer les gaspillages et dépenses inutiles des ressources, ainsi qu'une responsabilisation planétaire conservant la durabilité comme critère principal de l'évolution technologique et consumériste. Plus qu'à une décroissance, nous appelons à une autre croissance, responsable et durable.

8. Nous appelons au développement, via un investissement massif de l'UE, de l'ensemble des filières de recyclage. Au moment des épisodes de crises, lorsque nous sommes contraints de produire certains équipements (par exemple les masques de protection durant la crise sanitaire de 2020), nous devons viser à ne pas nous retrouver contraints à une crise écologique massive concernant la destruction / le recyclage / la collecte de ces équipements. Nous devons également appliquer des sanctions extrêmement fermes vers les entreprises profitant de subventions pour s'adonner au trafic de déchets, notamment via de la sous-traitance en cascade.

9. La priorité doit être donnée aux filières de recyclage avant celles d'extraction

de nouvelles matières premières. Pour cela, la conception même des produits (gaspillage à la fabrication, consommation d'énergie, réparation...) et leur composition (les produits mélangeant de nombreuses matières sont bien plus difficiles à recycler que ceux qui n'en mélangent que peu, voire n'en utilisent qu'une seule) doivent être repensées. Les matières les plus économes en énergie et en ressources doivent être favorisées.

10. Cela passe également par une information détaillée et responsable relative à nos habitudes de consommation, à l'inverse de la logique de modes, et incitant à une plus grande durabilité d'usage de nos produits. Aujourd'hui, de très nombreux produits sont jetés alors qu'ils sont parfaitement fonctionnels, pour de simples considérations de mode. Parallèlement, la remise en état des produits et leur réutilisation doivent être encouragée, dans la mesure où leur coût en énergie et en ressources ne dépasse pas leur coût à neuf. Nous devons lutter avec énergie contre toutes les formes de gaspillage.

11. L'économie circulaire nous apparaît comme un vecteur majeur de la transformation sociale de notre société. Dans une période de destruction massive d'emplois, elle offre une immense possibilité de reconversion, créatrice d'emplois dotés de sens. Ceci doit cependant s'opérer loin des logiques d'exploitation de la détresse humaine, telles que pratiquées actuelle, et s'appuyer sur une rémunération juste des travailleurs et producteurs. L'économie circulaire est une formidable opportunité sociétale pour nous tous, pas une machine méprisante destinée à exploiter honteusement les personnes privées d'emploi et/ou celles plongées dans la misère.

12. L'économie circulaire ne doit pas non plus aboutir à un « capitalisme circulaire ». Les savoir-faire, les plans de construction, les technologies doivent entrer dans une notion de bien commun largement partagé et permettre à toutes les populations de produire localement en fonction de leurs besoins et avec les mêmes capacités de durabilité. L'économie circulaire est un patrimoine commun qui s'oppose avec fermeté à l'égoïsme capitaliste.

13. Nous soutenons les échanges de bonnes pratiques au niveau de l'UE. De même, nous soutenons la définition d'une règle européenne, voire mondiale, sur la Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises, et nous appelons à toutes les coopérations européennes (associations, citoyens, structures...) sur ces sujets. L'UE doit se doter d'outils contraignants forts et affirmés pour faire de

l'économie circulaire un vaste plan d'investissement majeur et durable, aussi bien dans ses objectifs que dans ses motivations (pas de dérives comme celles apparues très rapidement sur la notion « Bio », par exemple).

Responsable thématique : Arnaud FAUCON